

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 9 (1871)  
**Heft:** 44

**Artikel:** Concert de la musique militaire de Lausanne  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-181503>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sants que les précédents. Pour toute réponse, Monsieur, en homme pratique, s'en va, muni d'une feuille de papier timbré chez un médecin. Là, il se fait donner une déclaration constatant que sa santé est parfaite, que son pouls est calme, grâce à une sobriété exemplaire et à la grande égalité d'humeur qu'il a conservée. Il requiert ensuite le sceau et la légalisation du juge de paix, met la pièce sous pli et l'expédie à sa femme.

Voilà ce qui s'appelle faire les choses en règle, où je ne m'y connais pas.

Thermes-de-Lessus, 1<sup>er</sup> novembre 1871.

L. C.

**Concert de la musique militaire de Lausanne.**

Tous ceux qui ont assisté au concert donné mardi par la musique militaire de Lausanne, ont agréablement passé leur soirée. La fraîcheur des décors, les costumes militaires de quarante-deux exécutants et de nombreux instruments de musique étincelant au feu de la rampe, animaient la scène.

Le *Pas redoublé* de Kastner, attaqué avec énergie et précision, ouvrit le programme et éveilla la gaieté dans la salle. Puis vint la *Marche triomphale*, composition due à un jeune artiste de notre ville, M. G. Junod, dont le goût tout particulier pour la musique n'a pas tardé de devenir un véritable talent. Il y a dans ce morceau de l'ampleur et un beau mouvement. Nous espérons que les productions de M. Junod ne s'arrêteront pas là et qu'il rencontrera dans sa carrière de la sympathie et de justes encouragements.

Un morceau d'opéra, de Verdi, où les solos de cornet et de baryton ont été fort remarqués, fut suivi d'une délicieuse et entraînante valse de Strauss, dont quelques motifs rappellent celle de Lauterbach. Elle suscita parmi les jeunes auditeurs, les demoiselles surtout, une envie irrésistible de danser, qui se traduisait par l'impatience des bottines cambrées marquant la mesure sur le plancher.

Ce joyeux mouvement de la salle ne fit qu'augmenter au gracieux *Quadrille des Nomades*, dont l'exécution correcte a été irréprochable. Des passages d'une excessive douceur contrastaient agréablement avec le brio et le caractère enjoué des chassé-croisé.

Nous devons mentionner encore l'ouverture de l'opéra *Poète et paysan*, œuvre fort originale; puis la *Marche funèbre*, de Beethoven, où les notes deviennent des pleurs, où chaque passage respire la plainte et le deuil. Rien de plus beau, rien de plus solennel qu'une telle musique.

Une charmante surprise nous était réservée pour la fin. Par un changement de décor à vue, la salle d'un vieux château fut placée à un magnifique paysage, et la scène fut subitement transformée en bivouac. Divers groupes se formèrent, le tambour s'assit sur sa caisse, la clarinette alluma sa pipe et la flûte imitant le chalumeau, jouait des airs champêtres, tandis qu'à l'ombre d'un arbre quelques autres in-

struments mal assortis, s'en donnaient à cœur joie et transportaient le spectateur à l'abbaye de Montherond.

Au second plan, un factionnaire d'une belle venue parcourait la scène d'un pas grave et mesuré.

On avait devant soi un vrai bivouac égayé par une fantaisie musicale, dont le caractère comique s'alliait à beaucoup d'originalité.

.... Mais le tambour bat. Tous les musiciens en liesse reprenaient leurs instruments, sonnent la retraite et le rideau tombe pour se relever bientôt à des applaudissements unanimes.

Nous n'avons entendu, à l'occasion de cette soirée, que des éloges sur la bonne tenue, la discipline des membres de notre corps de musique militaire et les incontestables progrès qu'elle a faits depuis quelques années.

Pour obtenir de tels résultats, il faut de la part du chef une grande persévérance, une direction habile et les qualités nécessaires pour se faire aimer et respecter. Tous ces titres, M. Gerber se les est acquis.

Aussi avons-nous été péniblement surpris en voyant dans la salle de nombreuses places vides. Nous aurions cru qu'on apprécierait mieux le dévouement d'un homme qui a toujours fait preuve de zèle et de bonne volonté, chaque fois qu'il s'est agi de mettre ses talents au service de quelque œuvre utile.

Indépendamment de ce que M. Gerber a fait pour la musique militaire, dont les concerts donnés en plein air, ont souvent récréé la population de Lausanne, celle-ci lui doit encore d'avoir fait disparaître presque complètement les ignobles mascarades qui troublaient nos rues à chaque fin d'année et exerçaient sur notre jeunesse une très fâcheuse influence.

Si la musique militaire veut bien nous donner encore quelques concerts, nous aimons à croire qu'ils seront mieux goûtés. Les dames peuvent y venir sans scrupules et sans compromettre leurs goûts artistiques; que ce mot de « musique militaire » ne les effraie pas. Il n'y a point là seulement des instruments aux airs bruyants et guerriers; non, ce sont aussi des instruments qui parlent, chantent et savent interpréter des œuvres musicales, parfois très difficiles, avec beaucoup d'art et de sentiment.

Un pianiste inconnu arrive-t-il dans notre ville en laissant flotter au vent ses longs cheveux, et précédé de réclames payées aux journaux, tout le monde court et la salle est comble : c'est un étranger.

Ce qui tient au pays, au contraire, ce que nous devrions tout particulièrement encourager, ne rencontre souvent que de l'indifférence; fâcheux travers dont notre public devrait bien se corriger.

L. M.

**Dangereuse à courtiser.**

III

Annita ne put résister au besoin de faire part de ce qu'elle éprouvait à son père qui marchait en silence, épant tous les coins et recoins de la montagne. Il la regarda avec ua mé-